CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E136120** **VALABLE JUSQU'AU** **16/11/2026**

ÉDITÉ LE 12/11/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/09/2010

Raison sociale : LAURETTE STEPHANE

Forme juridique : EIRL
DEPUIS LE 14/05/2024

Capital : 0

11 LIEU DIT PEYTOUPIN
33410 CADILLAC-SUR-GARONNE

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC BORDEAUX

Siret : 524 737 814 00029

Code NACE : 4321A

Numéro caisse de congés payés : 7166448

Assurance Responsabilité Travaux :
GAN 301539951803

Assurance Responsabilité Civile :
GAN 301539951803

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/08/2025

Téléphone : 06 07 16 37 44 **Fax :**

Portable : 06 07 16 37 44

Responsabilité légale :
LAURETTE STÉPHANE CHEF D'ENTREPRISE

Site Internet :

E-mail : electricite.laurette@orange.fr

Effectif moyen : 3 **Tranche de classification :** EFF1 **Chiffre d'affaires H.T. :** 232 600 **Tranche de classification :** CA2

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
4131	Plaques de plâtre (Technicité courante)	3	13/09/2023
5311	Installation de vmc en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2	3	26/09/2023
5911 PROB	Installations photovoltaïques de puissance de raccordement inférieure ou égale à 36 kVA (Technicité courante)		30/09/2025
	Nombre total de qualifications : 3		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

12/11/2025 09:02

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E136120** **VALABLE JUSQU'AU** **16/11/2026**

ÉDITÉ LE **12/11/2025**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/09/2010
Forme juridique : EIRL
DEPUIS LE 14/05/2024
Capital : 0

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC BORDEAUX

Siret : **524 737 814** **00029**
Code NACE : 4321A
Numéro caisse de congés payés : 7166448
Assurance Responsabilité Travaux :
GAN 301539951803
Assurance Responsabilité Civile :
GAN 301539951803
Situation fiscale et sociale : A jour au 31/08/2025

Raison sociale : **LAURETTE STEPHANE**

11 LIEU DIT PEYTOUPIN
33410 CADILLAC-SUR-GARONNE

Téléphone : 06 07 16 37 44 **Fax :**
Portable : 0607163744

Site Internet :
E-mail : electricite.laurette@orange.fr

Responsabilité légale :
LAURETTE STÉPHANE CHEF D'ENTREPRISE

Effectif moyen : 3 **Tranche de classification :** EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
4131	Plaques de plâtre (Technicité courante) Mention RGE	13/09/2023
5311	Installation de vmc en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	26/09/2023
5911 PROB	Installations photovoltaïques de puissance de raccordement inférieure ou égale à 36 kVA (Technicité courante)	30/09/2025

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Ventilation mécanique	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	13/09/2023
o Panneaux solaires photovoltaïques	30/09/2025

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

12/11/2025 09:02

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.